

## Assemblée Générale de l'UNM

Jean-Louis RABOURDIN, a présidé le 10 juin l'Assemblée Générale de l'UNM.

Celle-ci a débuté par une assemblée statutaire réunissant les membres de notre association, au cours de laquelle a été présenté le rapport d'activité du bureau de normalisation pour l'année 2002, et a été suivie par l'assemblée générale thématique, ouverte au public.



L'année 2002 restera pour l'UNM une année marquée par des évolutions importantes. L'intégration des activités de normalisation pour l'industrie du caoutchouc au sein du Pôle spécifique, le PNC, spécialement créé pour l'occasion concrétise la volonté de l'UNM d'étendre son champ d'action pour conserver une taille critique suffisante et ainsi offrir à ses clients, les meilleures prestations possibles.

La formalisation des procédures qualité, réexaminées à la lumière des attentes clients conformément aux nouvelles normes ISO 9000-V2000 doit nous permettre d'envisager une certification ISO 9001 pour les travaux de normalisation à la fin de cette année et d'être ainsi parmi les premiers, sinon le premier bureau de normalisation, à atteindre ce stade.

La mise à disposition des industriels des référentiels normatifs les plus pertinents et de la meilleure qualité a toujours été une préoccupation majeure de l'UNM. La publication de la norme européenne harmonisée EN 13445 "Récipients sous pression non soumis à la flamme" en mai 2002, document lourd de plus de 1400 pages, a été l'occasion de la mise en place d'une structure innovante au sein du système normatif européen, appelée bureau d'aide à l'utilisation de l'EN 13445 et confiée par le CEN, avec l'appui de l'AFNOR, à l'UNM. Le bureau, directement rattaché au bureau technique du CEN, enregistre les questions des utilisateurs de la norme, donne des réponses officielles et identifie les points qui dans la norme, nécessitent des mises à jour ou des compléments. Le bureau d'aide peut être contacté au travers du site WEB de l'UNM : [www.unm.asso.fr/en13445fr](http://www.unm.asso.fr/en13445fr).

L'élargissement de la démarche de contractualisation, visant à solliciter financièrement l'ensemble des partenaires socio-économiques participant aux travaux des commissions UNM, s'est poursuivie en 2002. De nombreux organismes ou entreprises ont ainsi rejoints les clients de l'UNM. L'association a eu en outre le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres associés : PSA PEUGEOT CITROEN et RENAULT AUTOMOBILES qui ont ainsi confirmé leur attachement à la normalisation mécanicienne.

Enfin, l'UNM a mis en place de nouveaux produits connexes à son cœur de métier, la normalisation, destinés à répondre aux attentes de nos clients pour une meilleure compréhension et anticipation des positions normatives.

Les détails de l'activité de production ainsi que l'actualité détaillée de la normalisation sont présentés dans le rapport d'activité annuel (disponible sur demande).

Par ailleurs, l'UNM a confirmé son attachement et son implication dans la stratégie élaborée et mise en place par AFNOR "stratégie du système français de normalisation 2002-2005 face à la mondialisation et pour un développement durable". Les principales orientations retenues sont :

- ✓ accroître la qualité et la pertinence des normes pour renforcer la confiance des acteurs économiques dans le système,
- ✓ maintenir l'influence du système normatif français au sein d'une Europe élargie et sur la scène internationale où la concurrence s'accroît,

- ✓ optimiser les ressources économiques des différents acteurs en développant, entre autres, la normalisation par Internet (création de comités électroniques permettant de limiter les réunions et donc les déplacements des experts),
- ✓ élargir le champ d'action des commissions de normalisation pour intégrer de nouveaux concepts, comme le développement durable.

L'UNM a ainsi centré son assemblée générale thématique sur le sujet du développement durable : **comment la normalisation mécanique peut-elle en être un acteur efficace et pertinent.**

Après qu'aient été rappelés les objectifs globaux et la formalisation des concepts du développement durable, comme étant la création de richesses tout en préservant l'environnement, contribuant au progrès social et maintenant la planète dans un état acceptable pour les générations futures, différents intervenants ont témoigné de la manière dont les industriels prenaient en compte ces concepts au quotidien, quelles sont leurs attentes, leurs problèmes et en quoi la normalisation en mécanique peut contribuer au développement durable.



[Gilbert LEROY](#), de la société KSB, fabricant de pompes et adhérent à l'AFPR, a introduit le débat en rappelant que, à l'origine de l'homme, celui-ci était écrasé par la nature. Sa survie quotidienne était le fruit d'une âpre lutte contre les éléments de la nature. Puis l'homme et sa civilisation se sont développés sans toujours maîtriser parfaitement les conditions de leur développement à tel point qu'aujourd'hui les conditions de vie en terme de promiscuité, de densité, de dangerosité ne sont pas toujours optimales, les développements de zones industrielles, l'urbanisation non contrôlée, l'expansion des moyens modernes de transport -autoroutes, aéroports- rendent la vie quotidienne des citoyens difficile et peu sereine.

Pourtant, le développement de l'économie et donc de l'industrie est nécessaire et il est temps de trouver le juste milieu où les nuisances liées à l'expansion économique sont acceptables par l'ensemble des êtres vivants, et où les ressources naturelles de la planète sont exploitées avec raison tout en assurant un niveau de sécurité et d'épanouissement collectif suffisant.

[Bruno CARBONARO](#), du groupe LEGRIS INDUSTRIES, fabricant de systèmes hydropneumatiques de raccordement et de systèmes logistiques et adhérent d'UNITOP, a présenté comment un grand groupe industriel, leader mondial sur son marché, pouvait transformer une démarche environnementale classique permettant le simple respect de la loi en une démarche de progrès, plus pro-active dans la prise en compte de l'environnement en conception des produits et ainsi valoriser sa position vis à vis de sa concurrence. Cette stratégie n'est néanmoins possible que dans la mesure où les normes ou référentiels applicables ne sont pas trop exigeants et n'obèrent pas les marges bénéficiaires des entreprises.





[Jean Pierre BRUN](#), du Syndicat National des Caoutchoucs et Polymères, a présenté comment l'analyse du cycle de vie d'un pneumatique a permis à la profession de mieux cerner les paramètres technico-économiques prépondérants dans la protection de l'environnement au cours de la vie du produit, comme la longévité du produit sachant que la matière première utilisée est non renouvelable, ou la résistance au roulement, et de développer de nouvelles filières de valorisation des produits en fin de vie (recyclage en composants d'enrobés routiers ou valorisation énergétique en centrale thermique).

[Alain LECLAIR](#), de PSA PEUGEOT CITROEN a rappelé que le véhicule automobile est un produit très réglementé, de grande diffusion et produisant chaque année une importante quantité de déchets dont il est primordial d'envisager la réduction dès la conception du produit. La nouvelle directive européenne « Véhicule Hors d'Usage » impose d'ailleurs des taux de recyclabilité ou de valorisabilité des composants des véhicules très importants, obligeant les constructeurs et donc leurs fournisseurs d'éviter l'utilisation de certains matériaux ou d'indiquer la nature des produits utilisés. La normalisation d'une nouvelle méthode de mesure de l'indice de recyclabilité des matériaux utilisés a permis de mettre à disposition des acteurs du marché un outil commun de contrôle, précieux pour se conformer à la réglementation.



[Franck GAMBELLI](#) de la Fédération des Industries Mécaniques, a, pour sa part, montré que si les concepts fondamentaux du développement durable ne peuvent être contestés, leur mise en œuvre ne doit pas s'effectuer au détriment de la valeur économique. Le développement durable pourrait être assimilé à un système de management de la contestation au sens où il permet d'abord aux industries très capitalistiques, nécessitant des investissements très lourds et donc très difficilement mobiles, de trouver une légitimité au delà de la légalité de leur système de production, de limiter leur sensibilité à une crise médiatique potentielle. Le tissu industriel mécanicien assez diffus, peu dangereux et peu pollueur est moins concerné. En revanche la durabilité du développement de l'industrie est une préoccupation quotidienne et la normali-

sation peut en être un acteur efficace dans la mesure où elle reste centrée sur l'amélioration du produit ou du process associé, du niveau de sécurité offert ou du comportement environnemental général.

Le débat nourri qui a suivi, a mis en valeur l'implication forte de bon nombre de professions mécaniciennes (roulementiers, fabricants de climatiseurs, machinisme agricole) dans des démarches de prise en compte de l'environnement dans les produits et les processus, de même que les actions d'accompagnements et de sensibilisation conduites par les centres techniques industriels mécaniciens (CETIM, CETIAT).

A l'issue des différents témoignages et échanges, le Président RABOURDIN a remis la médaille de la normalisation en mécanique à plusieurs personnalités qui se sont illustrées à divers titres dans les travaux et le fonctionnement de l'UNM :

- Michèle MONDOT, CETIAT, Direction du marketing et du développement,
- Gérard GALLIER, Directeur Général de PORTER et BESSON, adhérent du GIMEF,
- Laurent LEGIN, Directeur des relations extérieures et de l'environnement de la société TRANE, adhérent d'UNICLIMA,
- Albert MICHAUD, Directeur technique de la société FP HYDRAULIQUE, adhérent d'UNITOP,
- Daniel THOMAS, Directeur de la qualité de la société GFD, adhérent d'AFFIX.



Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à M. P. CONTET ([p.contet@unm.asso.fr](mailto:p.contet@unm.asso.fr))